

« Marx sans guillemets » : Foucault, la gouvernementalité et la critique du néolibéralisme

Traduit de l'anglais par Marc Chemali

Thomas Lemke

DANS **ACTUEL MARX** 2004/2 n° 36 , PAGES 13 À 26

ÉDITIONS **PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE**

ISSN 0994-4524

ISBN 9782130546894

DOI 10.3917/amx.036.0013

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-actuel-marx-2004-2-page-13?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Presses Universitaires de France.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](https://shs.cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

« Marx sans guillemets » Foucault, la gouvernementalité et la critique du néolibéralisme

Thomas LEMKE

Traduit de l'anglais par Marc Chemali

« Il est certain que Marx, même si on admet que Marx va disparaître maintenant, réapparaîtra un jour. Ce que je souhaite [...] ce n'est pas tellement la défalsification, la restitution d'un vrai Marx, mais, à coup sûr, l'allègement, la libération de Marx par rapport à la dogmatique de parti qui l'a à la fois enfermé, véhiculé et brandi pendant si longtemps » (1994a, p. 457).

La relation que Foucault entretient avec Marx est une relation compliquée ¹. Il faut déjà dire que les ouvrages dans lesquels Foucault consacre un nombre substantiel de pages à Marx ne sont guère nombreux ; et même dans ces ouvrages, les commentaires demeurent marginaux. En fait, les descriptions les plus élaborées qu'il fait de sa relation à Marx se trouvent dans ses réactions à des questions qui lui ont été posées au cours d'interviews et de forums. De plus, certaines déclarations de Foucault indiquent clairement qu'il prenait ses distances par rapport à une certaine position marxiste. On pourrait donc penser que Marx n'a aucune pertinence en ce qui concerne l'orientation théorique de Foucault.

1. Certains passages contiennent des versions retravaillées de textes précédemment publiés (voir Lemke 2002).

Cependant, il est possible de parvenir à une tout autre conclusion. Étienne Balibar a écrit que l'œuvre de Foucault se caractérise par une sorte de « véritable combat » (1989, p. 55) avec Marx, cette lutte apparaissant comme une des sources principales de sa productivité². Selon Balibar, au cours de son développement théorique, la position de Foucault a évolué, passant d'une rupture avec le marxisme en tant que théorie à une « alliance tactique » marquée par l'utilisation de certains concepts marxistes ou, du moins, compatibles avec le marxisme. Je suivrai Balibar dans son raisonnement ; en fait, j'aimerais me pencher de plus près sur un de ces concepts, en l'occurrence celui de gouvernementalité. Parallèlement, je ne pense pas que Balibar ait raison d'affirmer que la différence entre Marx et Foucault provienne de ce que ce dernier adhère à un « matérialisme du corps ». En fait, Balibar ne tient pas compte des changements théoriques importants dans l'œuvre de Foucault, notamment après la publication de *La Volonté de Savoir* (1976), changements qui ont mené à l'émergence d'une problématique du gouvernement bien plus proche d'une perspective marxiste que ne le pensait Balibar.

La tête du Roi

L'œuvre de Foucault au cours de la première moitié des années soixante-dix avait un point central de référence : la critique de la représentation « juridico-discursive » du pouvoir (Foucault 1976, p. 109). Sa thèse était que ce modèle de pouvoir justifie à la fois les théories libérales de la souveraineté et les conceptions dogmatiques marxistes de la domination de classe. Tandis que les premières affirment que l'autorité légitime est codifiée dans le cadre de la loi et a ses racines dans une théorie des droits, les dernières situent le pouvoir dans l'économie et considèrent l'État comme un instrument de la bourgeoisie. Le présupposé commun à ces conceptions éminemment hétérogènes est l'idée que le pouvoir est quelque chose qui pourrait être possédé (par une classe, ou par l'État, par une élite ou par le peuple), qu'il est avant tout répressif dans son exercice et qu'il pourrait émaner d'une source unique et

2. Dans une veine similaire, Alessandro Fontana et Mauro Bertani perçoivent un « dialogue ininterrompu » (1999, p. 250) et Roberto Nigro décrit un « *Auseinandersetzung* » permanent avec Marx (le terme allemand recouvre le double sens de confrontation et de combat) qui se trouve au cœur de l'œuvre de Foucault (2001, p. 433).

centralisée comme l'État ou l'économie (Foucault 1997, pp. 3-36 ; Hindess 1996).

En critiquant le rôle central que les mécanismes de la loi et la légitimation par consensus se sont vus accorder par la conception juridique du pouvoir, Foucault, dans les écrits qu'il a produits jusqu'à la moitié des années soixante-dix, a perçu le mode central du pouvoir essentiellement dans le cadre de la guerre et la lutte : « l'hypothèse de Nietzsche », disait-il (voir, par ex., Foucault 1997, pp. 15-19). Mais, même dans sa négation du concept juridico-discursif du pouvoir, il ne sort pas du cadre de cette problématique de légitimation et de loi. En prétendant que la conception stratégique produirait « exactement le contraire » (1997, p. 26) du modèle juridique, Foucault accepte ledit modèle juridique simplement en le niant : au lieu de consensus et de loi, il insiste sur la contrainte et la guerre, au lieu de se placer du point de vue d'une macro perspective de l'État et de se concentrer sur les détenteurs de pouvoir, il préfère explorer la microphysique du pouvoir et les stratégies anonymes. En résumé, le but était de « coupé(r) la tête du roi » (1976, p. 117) dans le cadre de l'analyse politique, en déplaçant l'accent mis sur la loi et la légitimation, la volonté et le consensus. Mais en rejetant la thèse du modèle juridique et en adoptant la position opposée, Foucault l'a inversée. Au lieu de décapiter le roi, il n'a fait que renverser la conception qu'il critiquait en remplaçant la loi et le contrat par la guerre et la conquête. En d'autres termes, la « décapitation » ne pouvait être que le premier pas. Ayant dit cela, il nous faut à présent répondre à la question suivante : « Comment est-il possible que ce corps sans tête se comporte si souvent *comme* s'il en avait bel et bien une ? » (Dean 1994, p. 156 ; souligné dans le texte original) ³.

L'analytique foucaldienne du pouvoir au début des années soixante-dix présente notamment deux problèmes. L'un a trait au concept de sujet, l'autre à la compréhension de l'État. Dans le premier cas, d'une part, Foucault critique l'impact répressif du pouvoir sur les individus et, d'autre part il considère les sujets eux-mêmes comme les effets des mécanismes du pouvoir. De même, dans son œuvre, l'accent est mis principalement sur les corps ainsi que sur leur production et leur formation au sein d'institutions disciplinaires. Ce processus théorique soulève des questions quant au contenu de catégories telles que celles

3. Deux penseurs marxistes, Michel Pêcheux et Nicolas Poulantzas, furent parmi les premiers à signaler ces problèmes théoriques et à tenter de formuler une critique productive de la conception du pouvoir par Foucault (Poulantzas 1977 ; Pêcheux 1984).

de « domination », d'« assujettissement », etc. Foucault insiste sur la pertinence, la nécessité, en fait, l'inévitabilité de la résistance et, dans le même temps, il prétend que les sujets ne sont que des instruments/effets des réseaux de pouvoir. Il avait raison d'indiquer les limites des conceptions libérales qui opposent la liberté du sujet et le pouvoir de l'État, mais les lecteurs pouvaient bien en retirer l'impression qu'il ne faisait que remplacer l'autonomie du sujet par son assujettissement hétéronome aux stratégies du pouvoir.

Le second problème concerne le concept d'État. Foucault oppose aux analyses de macro phénomènes de société une « microphysique du pouvoir », qui s'attache à des pratiques locales et des institutions particulières. Mais l'approche fondée sur la micro politique, dans laquelle l'État est perçu comme la résultante de rapports sociaux de pouvoir, ne suffit pas à mettre en place la critique d'analyses centrées sur l'État. La question demeure de savoir comment les rapports de pouvoir sont codifiés et centralisés dans la forme de l'État et comment l'État prend également part à la structuration et à la reproduction des rapports de pouvoir. La « microphysique du pouvoir » laisse entier le problème de savoir comment les rapports de pouvoir multiples et dispersés prennent une forme « cohérente » ou « unifiée », comment ils se traduisent en stratégies globales ou en hégémonies sociales qui, à leur tour, peuvent agir sur les micro pouvoirs sociétaux.

Ce double problème de la subjectivité et de la nature de l'Etat provient de la même source. En se plaçant sur le terrain théorique de l'hypothèse de Nietzsche, il est impossible d'expliquer la capacité qu'ont les rapports de pouvoir à se systématiser et à se reproduire. La question demeure de savoir s'il est possible de rendre compte des rapports de pouvoir uniquement en termes de guerre, de lutte et de conquête ou si leur stabilité ne repose pas, d'une manière ou d'une autre, sur « l'acceptation » ou le « consensus » des sujets – un consensus qui ne serait pas nécessairement « automatiquement » produit par la domination ou la discipline.

De la discipline à la gouvernementalité

Il est évident qu'après *Surveiller et punir* (1975), Foucault remet de plus en plus en question le paradigme de la guerre pour ce qui est de l'analyse des rapports sociaux⁴. Dans le même temps, il prend ses dis-

4. Voir, par ex., 1994d, p. 206 : « Le rapport de forces dans l'ordre de la politique est-il une relation de guerre ? Personnellement, je ne me sens pas prêt pour

tances à l'égard de sa focalisation sur les processus disciplinaires – qui disciplinent l'analytique du pouvoir puisqu'elle ne peut pas prendre en compte les rapports de pouvoir qui ne sont ni juridiques ni disciplinaires. On ne peut plus appréhender le pouvoir uniquement en termes de pouvoir disciplinaire, qui se concentre sur le corps individuel et qui est l'objet et le *telos* du dressage et de la normalisation. Il devient alors clair qu'à l'intérieur de l'analytique du pouvoir, il rencontre un obstacle qui l'oblige à affiner ses instruments analytiques pour étudier le rapport entre les processus de subjectivation et les formes de domination.

Dans cette crise théorique, Foucault se tourne à nouveau vers l'œuvre de Marx. Dans le livre II du *Capital*, il trouve « quelques éléments dont [il se servira] pour l'analyse du pouvoir dans ses mécanismes positifs » (1994b, p. 186, pp. 186-189). Foucault se montre particulièrement laudatif à l'égard de la proposition de Marx d'analyser le pouvoir en termes relationnels et techniques, minorant de ce fait la conception juridique ainsi que le modèle guerrier du pouvoir (p. 201). Cette déclaration faite lors d'une conférence en 1976 marque le début d'une réorientation qui finira par mener Foucault au problème du « gouvernement ». Ce dernier apporte une dimension nouvelle à son analyse généalogique en l'amenant à explorer les rapports de pouvoir en termes de conduite, de leadership et de « *Führung* », distinguant cette nouvelle perspective, à la fois, du discours juridique et de « l'hypothèse de Nietzsche ».

L'intégration de la problématique du gouvernement à l'œuvre de Foucault ne se réduit pas à une réaction aux problèmes théoriques que nous venons de décrire et à une tentative de les résoudre. Cette notion de gouvernement reflète également un changement dans le contexte politique et la conjoncture historique. En 1978, dans une interview publiée sous le titre *La Société disciplinaire en crise*, Foucault explique qu'il semble « évident que nous devons nous séparer dans l'avenir de la société de discipline d'aujourd'hui » (1994c, p. 533). Foucault en est venu à reconnaître l'aspect inadéquat ou, tout au moins, limité de ses analyses qui, dans la première moitié des années soixante-dix, s'orientaient vers la discipline comme technique dominante de pouvoir. Dès le

l'instant à répondre d'une façon définitive par oui ou par non. Il me semble seulement que la pure et simple affirmation d'une "lutte" ne peut servir d'explication première et dernière pour l'analyse des rapports de pouvoir ».

5. Voir à ce sujet l'interprétation de Roberto Nigro : « Le Marx de Foucault décrit le surgissement d'un champ social à travers des règles de pure immanence. Tous les éléments qui produisent un champ social s'y produisent eux-mêmes en le produisant » (2001, p. 444).

milieu des années soixante-dix – c'est-à-dire précisément dès le moment où les premières failles évidentes apparurent dans le modèle fordiste de régulation – nous pouvons observer une distanciation croissante par rapport au modèle disciplinaire, qui apparaît à présent à Foucault comme une forme de pouvoir singulièrement « peu économique » et « archaïque » (1992, S. 32). Cette « autocritique » théorique (1994e, p. 170 ; 1993, p. 203) se complète par une nouvelle problématique centrée, elle, sur le concept de gouvernement :

« Il me semble en effet qu'à travers la crise économique actuelle et les grandes oppositions et conflits qui se dessinent entre nations riches et pauvres (entre pays industrialisés et non industrialisés), on peut voir la naissance d'une crise de gouvernement. Par gouvernement, j'entends l'ensemble des institutions et pratiques à travers lesquelles on guide les hommes depuis l'administration jusqu'à l'éducation. C'est cet ensemble de procédures, de techniques, de méthodes qui garantissent le guidage des hommes les uns par les autres qui me semble aujourd'hui en crise [...] Nous sommes peut-être au début d'une grande crise de réévaluation du problème du gouvernement » (1994f, pp. 93-94).

Foucault utilise le concept de gouvernement dans un sens très large, nettement tourné vers sa signification plus ancienne. Le terme renvoie à un art du guidage des gens et recouvre l'interaction de formes de savoir, de stratégies de pouvoir et de modalités de subjectivation. Grâce au néologisme « gouvernementalité », Foucault désigne les rationalités, les formes de comportement et les champs de pratique distincts qui visent, de diverses manières, à contrôler les individus et les collectivités et incluent eux-mêmes des formes de comportement individuel comme les techniques de guidage des autres. En conséquence, Foucault étend sa microphysique du pouvoir aux macrostructures sociales et au phénomène de l'État. Il s'intéresse également aux formes de la subjectivation au-delà de l'assujettissement disciplinaire, formes qu'il appelle « techniques de soi » et qui ne sauraient être réduites à des complexes de pouvoir-savoir (1994g ; 2001).

L'État qui, jusque là, représente une référence négative dans sa théorie, est à présent au centre de ses analyses. Déjà, dans *La Volonté de savoir*, Foucault se penche sur deux registres du biopouvoir : la discipline imposée à l'individu est mise en regard avec la régulation du corps collectif, celui de la population. Dans ses cours au Collège de France de 1978 et 1979, à propos de la « gouvernementalisation de l'Etat », il va plus loin encore (Foucault 1994h, p. 656). Dans ces cours, Foucault explore les transformations des techniques de pouvoir ainsi

Presse. Un article paru le 02/2026 sur <https://sfs.cairn.info/doc/Techla2016022026>

On a, à juste titre, considéré le concept de gouvernement comme une « notion clé » (Allen 1991, p. 431) ou comme un « terme dérangeant » (Keenan 1982, p. 36) dans l'œuvre de Foucault dans la mesure où il joue, de diverses manières, un rôle décisif dans son analytique du pouvoir. En effet, ce concept de gouvernement permet une appréhension du pouvoir au-delà d'une perspective centrée soit sur le consensus, soit sur la violence et il met en rapport techniques de soi et techniques de domination, la constitution du sujet et la formation de l'État. Je vais à présent me pencher sur chacun de ces aspects.

6. Un résumé de ces cours dépasserait largement le cadre de cette étude (voir Lemke 1997 ; 2001 ; Gordon 1991).

7. Pour une exposition des cours de Foucault sur la gouvernamentalité néolibérale, voir Lemke 2001 ; cf. Bonnafous-Boucher 2001.

d'autre part : « Le mode de relations propre au pouvoir ne serait donc pas à chercher du côté de la violence et de la lutte, ni du côté du contrat et du lien volontaire (qui ne peuvent en être tout au plus que des instruments) : mais du côté de ce mode d'action singulier – *ni guerrier ni juridique* – qui est le gouvernement » (Foucault 1994i, p. 237 ; c'est moi qui souligne)⁸.

Ceci nous amène au second aspect de la gouvernementalité. La gouvernementalité est introduite par Foucault afin d'étudier la capacité de l'individu « autonome » à se contrôler et le lien entre cette capacité et les formes du pouvoir politique et de l'exploitation économique. À cet égard, l'intérêt que porte Foucault au processus de subjectivation ne signifie pas qu'il abandonne la problématique du pouvoir mais révèle, au contraire, une continuation et une correction de son travail précédent qui le rendent plus précis et concret. On peut effectivement parler de « rupture », mais cette rupture ne se situe pas entre la généalogie du pouvoir et une théorie du sujet, mais à l'intérieur même de la problématique du pouvoir. Le concept de pouvoir n'est pas abandonné mais devient l'objet d'un « déplacement théorique » radical (Foucault 1984a, p. 12). Foucault corrige les résultats d'études précédentes dans lesquelles il explorait la subjectivité essentiellement dans la perspective des « corps dociles » et avait trop insisté sur les processus disciplinaires. À présent, la notion de gouvernement est utilisée pour explorer les rapports entre les techniques de soi et les techniques de domination (voir Foucault 1994g, p. 785) :

« Je pense que si l'on veut analyser la généalogie du sujet dans la civilisation occidentale, il faut prendre en considération, non seulement les techniques de domination, mais aussi les techniques de soi. Disons qu'il faut prendre en considération l'interaction entre ces deux types de techniques – les techniques de domination et les techniques de soi. Il faut prendre en considération les points où les techniques de domination des individus les uns par les autres ont recours à des procédures par lesquelles l'individu agit sur lui-même. Et, à l'inverse, il faut prendre en considération les points où les techniques de soi sont intégrées dans des structures de coercition et de domination. Le point de contact, là où le guidage des individus par d'autres se relie à la manière dont ils se conduisent, est ce que l'on peut, à mon sens, appeler le gouvernement. Gouverner les gens, au sens large du terme, gouverner les gens n'est

8. Michel Senellart démontre de manière convaincante que la notion de gouvernement dans l'œuvre de Foucault se caractérise par cette double négation (Senellart 1993, pp. 287-288 ; voir également Keenan 1982).

pas une manière de forcer les gens à faire ce que le gouvernant désire ; c'est toujours un équilibre changeant qui comprend une certaine complémentarité et des conflits entre des techniques qui assurent la coercition et des procédures par lesquelles le soi se construit et se modifie lui-même » (Foucault 1993, pp. 203-4).

Le néolibéralisme comme rationalité politique

Bien sûr, l'analytique de la gouvernementalité de Foucault était plus une esquisse fragmentaire qu'une théorie accomplie. Son aboutissement manque de systématisme, et il faudra en retrouver la plus grande partie dans des conférences non encore publiées. Cependant, une perspective critique est ébauchée et pourrait présenter un grand intérêt pour la théorie matérialiste dans son analyse des formes contemporaines, néolibérales de gouvernement. Permettez-moi en conclusion d'expliquer en quelques mots pourquoi je trouve le concept de gouvernementalité utile pour saisir les transformations sociales qui s'opèrent aujourd'hui.

Tout d'abord, pour Foucault, l'État lui-même est une « technique de gouvernement », dans la mesure où ce sont « les tactiques de gouvernement qui permettent à chaque instant de définir ce qui doit relever de l'État et ce qui ne doit pas en relever, ce qui est public et ce qui est privé, ce qui est étatique et ce qui est non étatique. Donc, [...] l'État dans sa survie et l'État dans ses limites ne doivent se comprendre qu'à partir des tactiques générales de la gouvernementalité » (Foucault 1994h, p. 656 ; 1984b). La perspective de la gouvernementalité permet le développement d'une forme dynamique d'analyse qui ne se limite pas à discourir sur le « retrait du politique » ou la « domination du marché » mais lit la soi-disant « fin de la politique » elle-même comme un programme politique. La crise du keynesianisme et la mise au rebut des formes d'intervention de l'État-providence mènent, non pas tant à une perte de sa capacité à gouverner de la part de l'État, qu'à une réorganisation ou une restructuration des techniques de gouvernement. Cette position théorique rend possible une analyse plus complexe des formes néolibérales de gouvernement qui incluent, non seulement une intervention directe par le biais d'appareils d'État spécialisés et investis d'autorité, mais également le développement de techniques indirectes spécifiques permettant de mener et de contrôler les individus. La stratégie qui consiste à rendre les sujets individuels « responsables » (mais aussi les sujets collectifs tels que les familles, les associations, etc.)

mène, en ce qui concerne les risques sociaux comme la maladie, le chômage, la pauvreté, etc., ainsi que la vie en société, à un transfert de responsabilité dans le domaine de la responsabilité du sujet et transforme ladite responsabilité en un problème de « souci de soi ». Cette forme d'individualisation n'apparaît donc pas comme quelque chose qui se trouve hors de l'État. De même, les différences entre l'État et la société civile, la régulation nationale et les instances transnationales ne représentent pas le fondement et les limites des pratiques de gouvernement, mais fonctionnent plutôt comme leurs éléments et leurs effets.

Ceci m'amène à mon second point. Foucault comprend les techniques néolibérales de gouvernement comme une transformation du social plutôt que comme sa destination finale. Le concept de gouvernementalité permet d'attirer l'attention sur la constitution de formes et de niveaux de l'État jusqu'alors inconnus tels que la mise en place de systèmes de négociation, de mécanismes d'auto-organisation et des stratégies d'investiture de pouvoir. Dans le même temps, cette perspective théorique permet de saisir la réarticulation des identités et des subjectivités. Elle met l'accent, non seulement sur le lien intégral entre micro et macro niveaux politiques (par exemple la nécessité d'institutions et de corps collectifs « dégraissés » et les impératifs personnels concernant la beauté ou les régimes amaigrissants stricts), mais également sur la relation étroite entre les instances « idéologiques » et « politico-économiques » (par exemple la sémantique de la souplesse et l'introduction de nouvelles structures de production). Cela nous permet de mieux mettre en lumière les effets de la gouvernementalité néolibérale en termes d'(auto) régulation et de domination. D'une part, ces effets entraînent la simple reproduction d'asymétries sociales existantes ou leur confusion idéologique, mais apparaissent d'autre part comme le produit d'un réencodage de mécanismes sociaux d'exploitation et de domination sur la base d'une nouvelle topographie du domaine social.

Troisième point : à partir du concept de gouvernementalité, on peut aussi démontrer que privatisation et dérégulation n'obéissent pas tant à des impératifs économiques qu'à des stratégies politiques. Paradoxalement, la critique du néolibéralisme lui-même retombe souvent sur les modèles économiques de l'argumentation. Le concept de gouvernementalité s'avère utile quand il s'agit de corriger le diagnostic du néolibéralisme comme une expansion de l'économie dans la politique, diagnostic qui considère comme acquise la séparation entre le marché et l'État. L'argument est qu'il existe une économie « pure » ou « anarchique » qu'il faut « réguler » ou « civiliser » par le biais d'une réaction

politique de la société. Dans sa critique de l'économie politique, Marx a déjà démontré qu'une telle position est intenable. La réflexion de Foucault sur la gouvernementalité s'inscrit dans cette tradition. La transformation des rapports entre l'économie et la politique ne doit donc pas être pensée comme résultant de lois économiques objectives, mais analysée dans le cadre de la perspective d'une transformation des rapports de pouvoir sociaux. Foucault montre que « l'art du gouvernement » ne se limite pas au domaine du politique en tant que distinct de l'économie ; selon lui, la constitution d'un espace repéré de manière conceptuelle et pratique, et régi par des lois autonomes et une rationalité propre est, en elle-même, un élément économique du gouvernement⁹. En un mot, au lieu de se concentrer sur le pouvoir de l'économie, l'analyse de la gouvernementalité remet l'accent sur « l'économie du pouvoir ».

Conclusion

La réflexion de Foucault sur la gouvernementalité néolibérale montre que le soi-disant « désinvestissement de l'État » est en fait un prolongement du gouvernement ; le néolibéralisme n'est pas la fin mais une transformation de la politique, qui restructure les rapports de pouvoir à l'intérieur de la société. Ce à quoi nous assistons aujourd'hui n'est pas une diminution ou une réduction de la souveraineté de l'État et de ses capacités gestionnaires, mais un déplacement des techniques de gouvernement de l'officiel vers le non officiel et l'apparition de nouveaux acteurs dans la sphère du gouvernement (les ONG, par exemple), déplacement qui révèle des transformations fondamentales dans la nature même de l'État et un rapport nouveau entre les acteurs de l'État et de la société civile. Cela comprend, d'une part, le déplacement de formes de pratiques précédemment définies en termes d'État-nation vers des niveaux supranationaux, et, d'autre part, le développement de

9. Voir Foucault 1994h, p. 642 : « Quesnay parle d'un bon gouvernement comme d'un "gouvernement économique" ; on trouve chez Quesnay le moment où apparaît cette notion de gouvernement économique, qui est au fond une tautologie, puisque l'art de gouverner, c'est précisément l'art d'exercer le pouvoir dans la forme et selon le modèle de l'économie. Mais si Quesnay dit "gouvernement économique" c'est que déjà le mot "économie" [...] est en train de prendre son sens moderne, et il apparaît à ce moment-là que l'essence même de ce gouvernement, c'est-à-dire de l'art d'exercer le pouvoir dans la forme de l'économie, va avoir pour l'objet principal ce que nous appelons maintenant l'économie ». Cf. Meuret sur ce point.

formes de sub-politique « en dessous » de la politique au sens traditionnel. En d'autres termes, la différence entre État et société, politique et économie ne fonctionne pas comme un fondement ou une limite, mais comme un élément et un effet de techniques néolibérales de gouvernement bien spécifiques.

L'analytique du gouvernement élaborée par Foucault offre une perspective théorique et critique qui fait écho à des recherches très similaires et des développements récents dans le cadre de la théorie marxiste. J'en citerai quelques-uns : tout d'abord, le concept de gouvernementalité pourrait être rattaché à ces théories de l'État qui s'inscrivent dans la tradition gramscienne et en appellent à la notion d'hégémonie pour remplacer la distinction politique entre l'État et la société civile (Jessop 1990 ; Demirovic 1997). En second lieu, il existe des parallèles frappants entre le travail de Foucault sur la discipline et les techniques de soi et les remarques d'Althusser sur le processus de l'interpellation, le concept d'idéologie et la formation de la subjectivité (Montag 1995 ; Butler 1997). Enfin, le discours de Foucault sur l'économie comme pratique gouvernementale est très proche de ce que disent ceux dont les recherches vont dans la direction d'un « décentrage de l'économie » et d'un « matérialisme postmoderne » (Milberg 1991 ; Gibson-Graham 1996 ; Callari/Ruccio 1996).

Foucault a déclaré un jour qu'il existe une « fidélité » qui est « la plus touchante des trahisons » (1994l, p. 687) dans la mesure où elle se contente de préserver une théorie sans insister sur la question qu'elle formule et le problème qu'elle tente de résoudre. À cet égard, Foucault demeure « fidèle » aux intuitions originales de Marx en complétant et en élargissant la critique de l'économie politique par « une critique de la raison politique » (Foucault 1994j) :

« Il m'arrive souvent de citer des concepts, des phrases, des textes de Marx, mais sans me sentir obligé d'y joindre la petite pièce authenticatrice, qui consiste à faire une citation de Marx, à mettre soigneusement la référence en bas de page et à accompagner la citation d'une réflexion élogieuse. Moyennant quoi, on est considéré comme quelqu'un qui connaît Marx, qui révère Marx et qui se verra honoré par les revues dites marxistes. Je cite Marx sans le dire, sans mettre de guillemets, et comme ils ne sont pas capables de reconnaître les textes de Marx, je passe pour être celui qui ne cite pas Marx. Est-ce qu'un physicien, quand il fait de la physique, éprouve le besoin de citer Newton ou Einstein ? » (1994k, p. 752).

Bibliographie

- ALLEN B. [1991], « Government in Foucault », *Canadian Journal of Philosophy*, 21 (4), pp. 421-40.
- BALIBAR É. [1989], « Foucault et Marx : La question du nominalisme », in *Michel Foucault philosophe*, rencontre internationale, Paris 9, 10, 11 janvier 1988, Seuil, pp. 54-76.
- BONNAFOUS-BOUCHER Maria [2001], *Un libéralisme sans liberté. Du terme « libéralisme » dans la pensée de Michel Foucault*. Paris, L'Harmattan.
- BUTLER J. [1997], *The Psychic Life of Power. Theories of Subjection*, Stanford, Stanford University Press. Traduction française : [2002] *La vie psychique du pouvoir*, Editions Léo Scheer.
- CALLARI A. and RUCCIO D. F. (ed.) [1996], *Postmodern Materialism and the Future of Marxist Theory. Essays in the Althusserian Tradition*, Hanover and London, Wesleyan University Press.
- DEAN M. [1994], *Critical and Effective Histories. Foucault's Methods and Historical Sociology*, London/New York, Routledge.
- DEMIROVIC A. [1997], *Demokratie und Herrschaft. Aspekte kritischer Gesellschaftstheorie*, Münster, Westfälisches Dampfboot.
- FONTANA Alessandro et Mauro BERTANI [1999], « Situation du cours », in Michel Foucault, *Il faut défendre la société*, Paris, Gallimard/Seuil, pp. 245-263.
- FOUCAULT M. [1975], *Surveiller et Punir*, Paris, Gallimard.
- FOUCAULT M. [1976], *La volonté de savoir*, Paris, Gallimard.
- FOUCAULT M. [1984a], *L'usage des plaisirs*, Paris, Gallimard.
- FOUCAULT M. [1984b], « La phobie d'Etat » (extrait du cours du 31 janvier 1979 au Collège de France), *Libération*, n° 967, 30/31 juin 1984, p. 21.
- FOUCAULT M. [1992], « La population » (Transcription du cours du 25 janvier 1978 fournie par Stéphane Olivesi in Mémoire de DEA de philosophie sous la direction de Monsieur P. Macherey, Université de Paris I, 1991-1992, in Archive Foucault [A 271]).
- FOUCAULT M. [1993], « About the Beginning of the Hermeneutics of the Self » (Transcription of two lectures in Dartmouth on Nov. 17 and 24, 1980, ed. M. Blasius), *Political Theory*, 21 (2), pp. 198-227.
- FOUCAULT M. [1994a], « Structuralisme et poststructuralisme », in *Dits et Ecrits IV*, Paris, Gallimard/Seuil, pp. 431-457.
- FOUCAULT M. [1994b], « Les mailles du pouvoir », in *Dits et Ecrits IV*, Paris, Gallimard/Seuil, pp. 182-201.
- FOUCAULT M. [1994c], « La société disciplinaire en crise », in *Dits et Ecrits III*, Paris, Gallimard/Seuil, pp. 532-534.
- FOUCAULT M. [1994d], « L'œil du pouvoir », in *Dits et Ecrits III*, Paris, Gallimard/Seuil, pp. 190-207.
- FOUCAULT M. [1994e], « Sexualité et solitude », in *Dits et Ecrits IV*, Paris, Gallimard/Seuil, pp. 168-178.
- FOUCAULT M. [1994f], « Entretien avec Michel Foucault », in *Dits et Ecrits IV*, Paris, Gallimard/Seuil, pp. 41-95.
- FOUCAULT M. [1994g], « Les techniques de soi », in *Dits et Ecrits IV*, Paris, Gallimard/Seuil, pp. 783-813.
- FOUCAULT M. [1994h], « La "gouvernementalité" », in *Dits et Ecrits III*, Paris, Gallimard/Seuil, pp. 635-657.
- FOUCAULT M. [1994i], « Le sujet et le pouvoir », in *Dits et Ecrits IV*, Paris, Gallimard/Seuil, pp. 222-243.

- FOUCAULT M. [1994j], « “Omnes et singulatim” : vers une critique de la raison politique », in *Dits et Ecrits IV*, Paris, Gallimard/Seuil, pp. 134-161.
- FOUCAULT M. [1994k], « Entretien sur la prison : le livre et sa méthode », in *Dits et Ecrits II*, Paris, Gallimard/Seuil, pp. 740-753.
- FOUCAULT M. [1994l], « Qu'est-ce que les Lumières ? », in *Dits et Ecrits IV*, Paris, Gallimard/Seuil, pp. 679-688.
- FOUCAULT M. [1997], « *Il faut défendre la société* ». Cours au Collège de France 1976, Paris, Gallimard/Seuil.
- FOUCAULT M. [2001], *L'Herméneutique du Sujet. Cours au Collège de France. 1981-1982*, Paris, Gallimard/Seuil.
- FOUCAULT M. [2003], « Le libéralisme comme nouvel art de gouverner », in Guillaume de Blanc et Jean Terrel (eds.), *Foucault au Collège de France : Un Itinéraire*, Pessac, Presses Universitaires de Bordeaux, pp. 205-212.
- GIBSON-GRAHAM J. K. [1996], *The End of Capitalism (as we knew it). A Feminist Critique of Political Economy*, Oxford, Blackwell.
- GORDON C. [1991], « Governmental rationality: an introduction », in G. Burchell, C. Gordon and P. Miller (eds.), *The Foucault Effect : Studies in Governmentality*, Hemel Hempstead, Harvester Wheatsheaf, pp. 1-51.
- HINDESS B. [1996], *Discourses of Power. From Hobbes to Foucault*, Oxford, Blackwell.
- JESSOP B. [1990], *State Theory*, Cambridge, Polity Press.
- KEENAN T. [1982], « Foucault on Government », *Philosophy and Social Criticism*, n° 1, pp. 35-40.
- LEMKE T. [1997], *Eine Kritik der politischen Vernunft – Foucaults Analyse der modernen Gouvernementalität*, Berlin/Hamburg, Argument.
- LEMKE T. [2001], « “The Birth of Bio-Politics” – Michel Foucault's Lecture at the Collège de France on Neo-Liberal Governmentality », *Economy & Society*, n° 30 (2), pp. 190-207.
- LEMKE T. [2002], « Foucault, Governmentality, and Critique », *Rethinking Marxism*, Vol. 14, No. 3, pp. 49-64.
- MEURET D. [1993], « A political genealogy of political economy », in M. Gane and T. Johnson (eds.), *Foucault's New Domains*, London, Routledge, pp. 49-74.
- MILBERG W. [1991], « Marxism, Poststructuralism, and the Discourse of Economists », *Rethinking Marxism*, 4 (2), pp. 93-104.
- MONTAG W. [1995], « “The Soul is the Prison of the Body” : Althusser and Foucault, 1970-1975 », *Yale French Studies*, n° 88, pp. 53-77.
- NIGRO R. [2001], « Foucault lecteur et critique de Marx », in J. Bidet and E. Kouvélakis (ed.), *Dictionnaire Marx Contemporain*, pp. 433-446, Paris, PUF.
- PECHEUX M. [1984], « Zu rebellieren und zu denken wagen ! Ideologien, Widerstände, Klassenkampf », *KulturRevolution*, n° 5 et n° 6, pp. 61-65 resp. pp. 63-66.
- POULANTZAS N. [1977], *L'État, le Pouvoir, le Socialisme*, Paris, PUF.
- SENEILLART M. [1993], « Michel Foucault : “gouvernementalité” et raison d'Etat », *Pensée Politique*, n° 1, Mai 1993, pp. 276-303.
- SENEILLART M. [1995], *Les arts de gouverner. Du regimen médiéval au concept de gouvernement*, Paris, Seuil.